

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE33060 – “ Haute vallée de la Lienne ”

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE33060 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site correspond au tracé du lit majeur de la Lienne entre Lierneux et Souverain-Bras. Il englobe de remarquables prairies humides, des prairies semi-naturelles de la Haute Lienne d'un grand intérêt paysager, écologique, botanique, zoologique, témoins d'anciennes pratiques agro-pastorales ; présence de nombreux milieux humides de fond de vallée de très grande qualité ; présence du Martin-pêcheur nicheur dans les berges vives de la rivière ; la Pie-grièche écorcheur est nicheuse sur le site.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
6430	28,53 ha	B	
91E0*	18,58 ha	B	UG 7
9160	14,15 ha	C	
3260	9,15 ha	B	
91D0*	7,41 ha	B	UG 6
6510	6,56 ha	C	
9110	5,58 ha	C	
9190	4,24 ha	C	
7140	0,56 ha	C	
6410	0,37 ha	C	
8150	0,15 ha	C	
6230*	0,00 ha	C	UG 2

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculon fluitantis et du Callitricho-Batrachion

6230* : Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

6410 : Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou et argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)
 6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
 6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)
 7140 : Tourbières de transition et tremblantes
 8150 : Eboulis sur roches siliceuses
 9110 : Hêtraies du *Luzulo-Fagetum*
 9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli*
 9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*
 91D0* : Tourbières boisées
 91E0* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incarnae*, *Salicion albae*)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
1096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	P			C
1163	<i>Cottus gobio</i>	Chabot	P			C
1337	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	P			C
4038	<i>Lycaena helle</i>	Cuivré de la bistorte	20-100 i			C
A027	<i>Egretta alba</i>	Grande Aigrette			1-5 i	-
A030	<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire		P		-
A052	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver			0-1 i	-
A073	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir		1- p		-
A074	<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	0-2 p			-
A153	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais			0-10 i	-
A153	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais			0-10 i	-
A229	<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe		1 p		-
A338	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur		2-5 p		-
A340	<i>Lanius excubitor</i>	Pie-grièche grise			0-3 i	-
A340	<i>Lanius excubitor</i>	Pie-grièche grise			0-3 i	-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE33060 - " Haute vallée de la Liègne ".

Namur, le 14 avril 2016

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, Délégué à la Représentation à la grande Région,

R. COLLIN